

Nous avons pu étudier les systèmes de réserve militaire de l'Allemagne et de la Suisse et les comparer au nôtre. Nous avons aussi bénéficié de séances d'information sur les opérations de défense au quartier général des Forces canadiennes à Lahr, et à nos quartiers généraux de l'OTAN et de SHAPE en Belgique.

Nous avons été fortement impressionnés par le professionnalisme des Canadiens et des Canadiennes qui servent en Europe, par l'enthousiasme et le leadership à tous les niveaux. Nous sommes repartis convaincus que la politique et orientation du Livre blanc en ce qui concerne les engagements en Europe est valable et sérieuse, et qu'elle contribuera à la paix dans le monde.

* * *

● (1405)

L'ENVIRONNEMENT

LES PLUIES ACIDES—LA POSITION AMÉRICAINE SUR LES MESURES À PRENDRE

L'hon. Chas L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, il y a deux semaines, à propos des relations canado-américaines sur les pluies acides, le secrétaire d'État adjoint John Negroponte a dit au comité américain sur les relations étrangères que «la réduction des émissions ne pouvait pas être définitive pour le moment», et qu'après avoir examiné le rapport NAPAP, le gouvernement pense que les études scientifiques viennent encore corroborer ses politiques. «En agissant immédiatement,» c'est-à-dire en limitant les pluies acides, «on risque de provoquer des conséquences socio-économiques graves et inutiles».

Le premier ministre (M. Mulroney) reconnaît-il que malgré toutes les revendications du gouvernement du Canada, le président Reagan ne fera pas ce qu'il a dit pour lutter contre les pluies acides? Va-t-il admettre que les attentes canadiennes qui ont été plus fortes que jamais en avril lorsqu'il a reçu le président Reagan à Ottawa, s'effondrent?

La déclaration du secrétaire d'État adjoint, M. Negroponte, nous révèle que la position du gouvernement américain sur la lutte contre la pollution par les pluies acides n'a pas changé.

Lorsqu'il a accepté le Rapport des envoyés, le premier ministre a donné au président une bonne excuse pour rester inactif pendant cinq ans voire davantage. Il est clair que la politique de lutte contre les pluies acides du gouvernement est compromise.

* * *

LA SEMAINE DE LA PETITE ENTREPRISE

HOMMAGE À L'ENTREPRENEURSHIP DYNAMIQUE DES PETITES ENTREPRISES

M. Lawrence I. O'Neil (Cape Breton Highlands—Canso): Monsieur le Président, du 25 au 31 octobre 1987 se tient la

Article 21 du Règlement

semaine de la petite entreprise, sous le thème: «L'entrepreneurship: un pouvoir créateur». C'est un thème qui convient tout à fait. Les hommes et les femmes qui possèdent et qui exploitent des petites entreprises au Canada créent des occasions d'emploi, d'investissement et de développement économique dans toutes les régions du pays. Au cours des deux dernières années, ces entreprises ont créé plus de 70 p. 100 des nouveaux emplois du Canada et engendré 25 p. 100 de notre Produit national brut.

Le gouvernement reconnaît la contribution de la petite entreprise et son importance économique. Nous sommes résolus à soutenir et favoriser la création de petites entreprises, l'acquisition des compétences dont dépend leur réussite et l'innovation technologique qui leur est nécessaire, ainsi qu'à leur favoriser un meilleur accès au financement et aux marchés intérieurs et internationaux.

De plus, nous souhaitons encourager un plus grand nombre de jeunes à envisager l'entrepreneurship comme un choix de carrière viable et gratifiant. Le travail acharné, la créativité et le dynamisme qui caractérisent la petite entreprise au Canada doivent inspirer nos jeunes à saisir les occasions que leur offre le monde de l'entreprise.

J'invite tous les Canadiens à se joindre à la Banque fédérale de développement et à la Chambre de commerce du Canada pour saluer avec moi les entrepreneurs du Canada au cours de la Semaine de la petite entreprise de 1987.

* * *

LA CONSTITUTION

LA BROCHURE SUR L'ACCORD DU LAC MEECH—L'OMISSION DES TERRITOIRES DU NORD

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, le gouvernement vient de nous donner un autre exemple outrageant de son attitude répréhensible à l'égard des territoires du Nord.

J'ai pris connaissance d'une brochure gouvernementale faisant l'éloge de l'Accord constitutionnel, un document qui ne souffle mot de nos territoires du Nord. Mais la brochure en question dit que cet accord renforce notre fédération, et elle célèbre les vertus de notre diversité. Belle diversité, monsieur le Président, qui passe outre à celle du Nord, au tiers de toute la superficie du Canada.

On aperçoit sur la page couverture de ce document les drapeaux de toutes les provinces et le drapeau canadien. Soit dit en passant, tous les contribuables canadiens, y compris ceux des territoires du Nord, ont payé cette publication. Mais on ne voit nulle part flotter les drapeaux des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.